Compte rendu du conseil municipal du 28 mai 2019

-Location de locaux à la communauté de communes

La commune autorise les services techniques de Mond'arverne à utiliser une partie d'un bâtiment rue de la Narse moyennant un loyer mensuel de 200 euros. Une convention est établie pour 2 ans.

-Modification du règlement du cimetière

Quelques modification sont été apportées au règlement du cimetière . Elles concernent , d'une part des prescriptions à respecter par les entreprises qui interviennent dans le cimetière, d'autre part les particuliers. Dès qu'il sera validé, il sera mis en ligne sur le site de la commune.

-Redevance assainissement

Elle reste inchangée à 1,81€ : 0,52€ part communale, 1,29€ pour le SIAVA

-Signatures de plusieurs **conventions avec le SIEG** pour l'éclairage public dans le bourg, sur la RD 757 hors du bourg et à l'entrée du lotissement du Breuil.

Travaux d'éclairage au lotissement des Queuilles : la part acquittée par la commune : 36000€ sera reversée par les habitants de ce lotissement

Acquisitions :

-D'un tracteur pour 36584€ avec reprise de l'ancien pour 16584€

-D'un terrain AE56 de 32,93 ares situé sur la RD 52 au prix de 15 000€

-**Attribution d'une subvention** de 300€ à la maison des sciences de l'Homme pour édition d'une publication relative aux découvertes archéologiques sur la commune d'Orcet (tombes de chevaux) et virement des crédits nécessaires.